




# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/04/2021  
Reçu en préfecture le 20/04/2021  
Affiché le   
ID : 031-213105588-20210408-D20210415-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
HAUTE-GARONNE

D2021-04-15

Séance du 8 avril 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
Elu	11
En exercice	11
Présents	11
Votants	10
Absent	

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril à 18h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Christian CAMINADE, le Maire.

**Présents :** Mesdames Cécile CASTANET, Carine COMPAN, Lydie DUPRAY, Geneviève HORSEAU, Charlène PUGET, Sandrine TORTEL, et Messieurs Nicolas ANGIONO, Christian CAMINADE, Philippe FEDOU, Pascal MERIC, Thierry ROUGIER.

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Madame Sandrine TORTEL

**Date de convocation**

31/03/2021

**Date d'affichage**

31/03/2021

**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Geneviève HORSEAU, conseillère municipale (le maire n'ayant pas pris part au vote, conformément au CGCT), vote à l'unanimité des conseillers présents (10 voix), le compte administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	169 920,36	G	197 562,34
	Section d'investissement	B	136 082,10	H	230 895,58
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	230 196,68 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	70 217,62 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	306 002,46	= G+H+I+J	728 872,22
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	169 920,36	= G+I+K	427 759,02
	Section d'investissement	= B+D+F	136 082,10	= H+J+L	301 113,20
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	306 002,46	= G+H+I+J+K+L	728 872,22

Fait et délibéré, à TOUTENS, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Le maire,  
Christian CAMINADE

